

**Assemblée générale**

Distr. générale  
25 avril 2006  
Français  
Original: anglais

**Soixante et unième session**

Point 54 b) de la liste préliminaire\*

**Mondialisation et interdépendance : migrations  
internationales et développement****Lettre datée du 13 avril 2006, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint les conclusions de la Conférence internationale sur la migration et le développement, qui s'est tenue à Bruxelles les 15 et 16 mars 2006 (voir annexe). La Conférence était organisée par le Royaume de Belgique et l'Organisation internationale pour les migrations, avec le soutien de la Banque mondiale et de la Commission européenne.

La Conférence a rassemblé quelque 400 participants, dont plusieurs ministres et hauts fonctionnaires issus de pays d'accueil comme de pays d'émigration, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'associations de la diaspora, de centres de réflexion, et d'autres organisations de la société civile actives dans les domaines de la migration et/ou du développement.

Les conclusions ci-jointes résument les grandes questions examinées durant la Conférence et les principaux résultats qui s'en dégagent; elles apporteront, me semble-t-il, une contribution utile au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui se tiendra à l'ONU en septembre 2006. Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer ces conclusions, pour information, à tous les États Membres et aux observateurs invités aux travaux de l'Assemblée générale, au titre du point 54 b) de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) Alain Cools

\* A/61/50 et Corr.1.



**Annexe à la lettre datée du 13 avril 2006,  
adressée au Secrétaire général par le Chargé  
d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la Belgique auprès de l'ONU**

**Conférence sur la migration et le développement  
Palais d'Egmont, Bruxelles**

**15-16 mars 2006**

**Conclusions de la Conférence**

Ces conclusions constituent une synthèse des points principaux et résultats de la Conférence sur la migration et le développement organisée par le Gouvernement du Royaume de Belgique et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), avec le soutien de la Banque mondiale et de la Commission européenne (CE). Cette conférence s'est tenue les 15 et 16 mars 2006 à Bruxelles. Elle a rassemblé des représentants de gouvernements à la fois des pays d'accueil européens et des pays d'origine d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ainsi que des organisations internationales, des organisations de migrants et d'autres organisations de la société civile actives dans les domaines de la migration et du développement.

La Conférence visait à aborder les questions suivantes : comment les politiques migratoires et autres politiques peuvent-elles contribuer au développement économique des pays d'origine ou de transit et comment les politiques de développement peuvent-elles à leur tour contribuer à corriger les causes profondes de la migration, telles que la pauvreté et le manque de perspectives socioéconomiques, et atténuer les pressions qui poussent un grand nombre de personnes à émigrer contre leur gré? La Conférence et ses conclusions seront d'un grand apport au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement prévu en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2006.

**1. Migration et développement**

a) Les participants ont reconnu que, dans le contexte de la globalisation, un changement majeur s'est produit quant à la manière de percevoir la migration et le développement. En accord avec l'orientation principale de la communication de 2005 de la Commission européenne sur la migration et le développement, la migration est aujourd'hui abordée comme un phénomène social, économique et politique, dans le cadre d'un dialogue élargi impliquant de nombreux ministères des pays d'origine, de transit et de destination, des organisations internationales ainsi que la société civile. La Conférence fut un exemple parfait de cette approche multidisciplinaire.

b) Les inégalités démographiques et économiques continueront à entretenir les flux migratoires, dont les conséquences peuvent être à la fois positives et négatives. Mais la Conférence a su reconnaître le potentiel de la migration à encourager la croissance économique et l'amélioration du capital humain, aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine.

c) Les actions à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement peuvent contribuer à corriger les causes profondes de la migration, comme la migration elle-même peut également influencer de façon positive la réalisation de ces objectifs. La migration est un phénomène multidimensionnel, agissant sur d'autres secteurs de politique publique comme l'éducation, le travail, le commerce, la question de l'égalité des sexes, la santé et la sécurité et lui-même influencé par ces secteurs. Il existe des preuves, notamment celles avancées par la Banque mondiale, qui démontrent de façon concrète les avantages potentiels de la migration en matière de réduction de la pauvreté et de développement, comme par exemple l'augmentation de revenus d'une famille pauvre bénéficiant du soutien financier d'un de ses membres travaillant à l'étranger; ces mêmes preuves, démontrent, néanmoins, que le rendement de ces bénéfices dépend largement des politiques gouvernementales mises en application aux deux bouts des flux migratoires, à savoir les pays d'origine et de destination.

d) Tout au long des débats, les participants ont demandé avec insistance l'adoption d'approches multidisciplinaires, l'inclusion de la dimension migratoire dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté élaborées aux niveaux national, régional et international, ainsi que la mise en place de mécanismes institutionnels et consultatifs visant à faciliter des approches interdisciplinaires.

## **2. Politiques de migration et de développement : comment les rendre plus cohérentes**

e) Les participants ont maintes fois souligné la nécessité d'une plus grande cohérence entre les mesures politiques et les actions institutionnelles prises dans les domaines de la migration et du développement, tant aux niveaux local et national qu'aux niveaux régional et international, ceci afin d'assurer que la relation entre la migration et le développement soit la plus mutuellement bénéfique. « La cohérence commence au niveau national » ont déclaré certains orateurs. Cette affirmation a été illustrée par des exemples concrets d'initiatives de coopération entre divers ministères et gouvernements en matière de migration et de développement (par exemple : les ministères belges organisateurs de la Conférence, à savoir ceux des affaires étrangères, de l'intérieur et de la coopération pour le développement; ou, comme dans le cas des Pays-Bas, le document de la politique commune conjointement préparé par le Ministère de la justice et de la migration et le Ministère de la coopération pour le développement). La question de la migration et du développement apparaît également comme point de discussion dans l'agenda du Conseil des ministres de l'Union européenne, plus spécifiquement du Conseil des affaires étrangères et du développement, qui examinera la question lors de sa prochaine session.

f) Il a été reconnu que les formes de migration temporaire et circulaire de la main-d'œuvre, qui protègent le migrant, le motivent à retourner dans son pays et fournissent certaines options flexibles en matière de résidence et de citoyenneté, sont probablement plus bénéfiques pour toutes les personnes concernées. Les pressions démographiques exigent de mettre en place des programmes plus réglementés permettant la gestion des flux migratoires de la main-d'œuvre vers l'Europe; ces programmes pourraient également apporter des avantages durables aux pays d'origine.

g) Les approches cohérentes de la migration et du développement doivent aussi prendre en compte les nombreuses causes structurelles poussant à la migration, en particulier le manque de croissance économique et d'opportunités d'emploi rémunéré dans les pays en développement, quelquefois aggravées par les politiques commerciales et agricoles pratiquées par les pays industrialisés. Il a été souligné qu'il était de la responsabilité de chaque pays de créer des conditions favorables au développement. Il a aussi été rappelé que les réfugiés et les migrants forcés pouvaient jouer un rôle essentiel, dans les efforts de reconstruction et de consolidation de la paix nécessaires pour un développement durable.

h) Les participants ont généralement reconnu le besoin urgent de disposer de données sur les migrations et autres aspects pertinents (les flux migratoire nets, les dimensions relatives à l'égalité des sexes, les politiques migratoires, les envois de fonds, etc.), et de mener de façon systématique des analyses et évaluations sur les effets de ces derniers sur le développement, ainsi que l'impact du développement sur la migration, afin de formuler des politiques plus appropriées en matière de migration et de développement.

i) Des appels ont été lancés en vue d'une collaboration interinstitutionnelle renforcée afin de mettre en commun l'expertise des nombreuses agences internationales actives dans les domaines de la migration et du développement, à l'appui des politiques gouvernementales. Les participants ont également demandé la création d'un mécanisme par lequel les secteurs privé et public pourraient à titre volontaire investir dans le développement des ressources humaines et dans l'ajustement plus efficace de l'offre et de la demande de main-d'œuvre.

### **3. Partenariats entre les pays d'origine, de transit et de destination**

j) Les partenariats entre des pays mutuellement concernés par la migration ont été reconnus comme étant d'importantes alternatives à des approches unilatérales, exclusivement orientées vers l'application de mesures de coercition. Ils peuvent contribuer à établir l'équilibre entre les intérêts des pays en développement à retenir ou à récupérer leurs ressources qualifiées essentielles, et ceux des pays développés visant à combler des pénuries critiques de main-d'œuvre. En Asie, les conférences des ministres du travail – plus connues sous le nom de « Processus de Colombo » auquel l'OIM a prêté son soutien – représentent un exemple concret de la manière dont les pays sources et récepteurs de main-d'œuvre peuvent partager leurs expériences respectives et planifier leur coopération future.

k) Les participants, et plus spécifiquement, les pays d'origine et de transit africains, ont demandé un accroissement de la coopération internationale et de l'assistance technique, et un renforcement des capacités, afin de contrôler leurs frontières, de s'attaquer au problème de la migration clandestine – particulièrement la traite des personnes – et de créer un climat propice aux investissements financiers en vue de promouvoir la croissance économique, l'entrepreneuriat et l'utilisation productive des envois de fonds par les familles pauvres. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud est essentielle. Les stratégies régionales de développement sont souvent des catalyseurs importants permettant une plus grande prospérité et facilitant le développement économique. Par ailleurs, l'étude des programmes bilatéraux existant dans le domaine de la migration de la main-d'œuvre et des stratégies minutieusement planifiées en matière d'émigration de la main-d'œuvre mises en application dans certains pays comme les Philippines, l'Inde et Sri Lanka,

ainsi que de programmes détaillés d'immigration de la main-d'œuvre, tels que ceux offerts par le Canada, a suscité de l'intérêt chez les participants.

#### 4. Les communautés de migrants et le développement

l) Aussi bien les pays de destination que les pays d'origine – à savoir, la Belgique, la France, le Maroc, les Pays-Bas, le Portugal et les Philippines – ont souligné le potentiel considérable des communautés de migrants s'agissant de contribuer au développement de leur pays d'origine. Un modèle éprouvé et documenté d'une technique visant à associer les communautés de migrants et le secteur privé dans des initiatives communes de développement dans les pays d'origine, était la stratégie de codéveloppement menée par le Gouvernement français dans les pays tels que le Mali, le Maroc, la Tunisie ou le Viet Nam. De même, l'organisation belge à but non lucratif BIO a pour objectif de fournir une assistance sous forme de microcrédit et d'emprunts à des petites et moyennes entreprises, tout en ayant le potentiel de soutenir des entrepreneurs. Les chances de succès de ces programmes seront optimisées si les projets sont intégrés dans des programmes de développement socioéconomiques plus vastes. Le programme Migration pour le développement en Afrique (MIDA), mis en œuvre par l'OIM, financé par le Gouvernement belge et soutenu par le Président du Sénat belge, constitue un exemple prometteur des efforts européens visant à mobiliser les connaissances, les compétences et les ressources des diasporas au profit de quelques secteurs clefs du développement, tels que la santé, l'agriculture et l'éducation.

m) Le Portugal a souligné l'importance d'une intégration efficace des migrants dans les pays d'accueil leur permettant d'assumer leur rôle de « ponts humains » productifs entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Ce processus de responsabilisation est en partie basé sur le respect des droits des migrants, en particulier les plus vulnérables d'entre eux.

n) À travers son exposé sur les investissements systématiques dans la gestion de la mobilité de la main-d'œuvre étrangère, le Gouvernement philippin a présenté aux représentants d'autres pays un modèle important visant à préparer, soutenir et protéger leurs citoyens travaillant à l'étranger; cette source de main-d'œuvre contribue également aux efforts de développement dans le pays d'origine.

o) Le rapport de la Banque mondiale sur les Perspectives économiques mondiales, 2006 a montré que les envois de fonds étaient une composante majeure du développement économique, dépassant souvent la valeur totale de l'aide publique au développement et des investissements étrangers directs. Cependant, les participants ont tous reconnu que les envois de fonds constituaient des fonds privés et ne devraient donc pas être traités comme des ressources publiques. Néanmoins, la mise en place de politiques gouvernementales spécifiques pourrait aider à créer des conditions financières appropriées, permettant de réduire les coûts et risques pour les migrants, et encourager d'autres transferts et l'utilisation productive des envois de fonds. À cet égard, les banques de diaspora et les institutions de microfinance ont un rôle vital à jouer.

p) L'investissement dans la valorisation des ressources humaines a été reconnu par les participants comme un complément indispensable de ces stratégies novatrices de transfert financier et de compétences.

## **5. Promouvoir la contribution des migrants au développement de leur pays d'origine**

q) Les personnes instruites et qualifiées sont un outil de développement précieux pour beaucoup de pays pauvres, et leur émigration peut représenter, notamment pour les petits pays en développement, dont l'économie est fragile, une perte en termes d'innovation, d'encadrement et de développement de nouvelles compétences, tout en privant de main-d'œuvre des secteurs critiques pour la croissance et le développement. Des programmes comme le MIDA, mis en œuvre par l'OIM, TOKTEN, établi par le PNUD, ou d'autres initiatives de la diaspora, telles que le FORIM (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations en France, permettent de ramener les migrants qualifiés dans leur pays d'origine tout en rendant possible un partage de ces compétences entre le pays d'origine et le pays d'accueil. À cet égard, les pays d'origine devaient s'employer plus activement à créer des conditions propices à de tels partages transnationaux de compétences et de connaissances.

r) Il était nécessaire de développer, par des initiatives communes, des structures permettant un échange international de connaissances et d'expériences au bénéfice réciproque des pays d'origine et de destination. Celles-ci devraient être fondées sur des évaluations des politiques et programmes déjà mis en place et liant la migration au développement. En fait, ce dernier point fut le message principal de la Conférence, à savoir la nécessité d'examiner les bonnes pratiques et d'en évaluer l'utilité en tant que modèles pour de futures approches cohérentes en matière de migration et de développement, et de les échanger à une grande échelle.

s) Le site Web de la Conférence permet d'élargir et d'approfondir la diffusion d'approches novatrices des questions de migration et de développement.

t) Les participants demandent que les conclusions de la Conférence soient portées à l'attention du dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement prévu dans le cadre de l'Assemblée générale, en septembre 2006, et que les gouvernements en prennent pleine connaissance en vue de cette importante réunion.

---